

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 779

Artikel: Pour ne pas prendre congé : DPSA : de LB à FC
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017696>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR NE PAS PRENDRE CONGÉ

DP de LB à FC

En Suisse, deux sociétés anonymes sur trois n'ont pas de personnel. Et trois pour cent environ ne comptent qu'un salarié. Evidemment, l'événement le plus marquant que puissent vivre ces sociétés à une seule personne occupée, c'est précisément de changer cette personne. Ce qui arrive aujourd'hui à la SA des Editions Domaine public, après 13 (treize) années d'effectif unique et stable.

L'effet de choc d'un tel changement, même préparé comme en l'occurrence dans les meilleures conditions, nous entraîne sur un terrain rédactionnel plutôt inhabituel: nous qui ne parlons guère de nous-mêmes en temps ordinaire, nous voilà amenés, dans ces circonstances tout à fait exceptionnelles, à consacrer près d'un tiers de ce numéro 779 à l'événement qui nous touche de si près.

Laurent Bonnard quitte DP. Comme si l'image perdait son reflet. Au regard du public et des lec-

teurs, il a personnifié le journal; et, pour le journal, il a été un faonneur hebdomadaire, exemplaire de créativité et de ponctualité à la fois. LB et DP: identifiés l'un par l'autre, l'un à l'autre aussi. Comment oser rompre ce lien? Où trouver quelqu'un qui puisse le renouer?

Mais fallait-il chercher à rétablir le même type de relation entre DP et son rédacteur, sinon entre la société éditrice et son unique salarié?

La question reste ouverte, même si la nomination de Francine Crettaz lui a indirectement donné réponse: on ne refait pas l'histoire, et surtout pas celle d'un modeste hebdomadaire romand, qui se veut d'autant plus souple dans la conception qu'il est limité par la petitesse de ses moyens.

Or donc, le témoin est désormais passé. A une femme, encore très peu connue de ses nouveaux collègues de la presse. Elle vient «des milieux de la publicité», comme l'ont écrit les journaux. Et les questions de fuser: de la pub, vous allez en faire dans DP? ou pour DP? cette dame va-t-elle pou-

voir s'intégrer dans l'équipe de rédaction? ou se fera-t-elle phagocyter par les «anciens»?

Jamais, nous n'avions perçu autant de sollicitude à l'égard de DP. Rassurez-vous: Francine Crettaz n'amènera pas d'annonces dans les huit pages de DP; elle ne supprimera pas la promotion par «les amis de nos amis» et autres bonnes adresses; elle connaît déjà bien «la maison» puisque membre du groupe vaudois depuis plusieurs années. Et, par-dessus tout, elle a de la défense, gentille mais solide.

Valaisanne d'origine et de naissance, elle est venue à Lausanne en 1978, pour reprendre sa formation. Elle avait une maturité commerciale et une expérience professionnelle correspondante, elle est venue faire une licence ès sciences politiques, obtenue en 1981. Quelques semaines de tâtonnements, et puis c'est la plongée dans la pub, avec le même souci de professionnalisme: F. Crettaz est technicienne en publicité diplômée depuis ce printemps. Maintenant, elle réapprend encore, avec la même joie, un troisième métier, le plus beau peut-être, le plus indéfinissable certainement: celui de journa-

POUR NE PAS PRENDRE CONGÉ

Le réflexe DP

Mais qu'est-ce qui fait donc courir les animateurs de Domaine Public? Vingt-deux ans de vie, treize ans de parution hebdomadaire, c'est une somme de soirées à discuter des thèmes les plus divers, c'est un lot de dimanches à pianoter sur la machine à écrire pour que le lundi, le rédacteur responsable ne se retrouve pas devant de trop nombreuses colonnes blanches.

Ce qui nous fait courir, c'est la confiance des lecteurs, fidèles de longue date ou plus récents.

Chaque échéance passée avec succès — lorsque le compte est bon — est une invite à continuer l'entreprise, pour un an au moins.

Ce qui nous fait courir aussi, c'est le besoin de communiquer, de réagir, de réfléchir à haute voix dans une société qui a poussé la pratique du consensus à un point tel que le débat d'idées a bien de la peine à exister, y compris à gauche. C'est la volonté de maintenir un espace libre du carcan des tabous, des slogans et des mots d'ordre trop simples pour avoir prise sur une réalité sociale complexe.

Confiance des lecteurs, besoin de communiquer, cette conjonction reste encore bien abstraite pour aboutir à un produit fini. Le nombre restreint des collaborateurs assidus repré-

sente un danger permanent de «chapellisation», de ronronnement sur des thèmes récurrents. Or les abonnés de DP représentent un formidable réservoir d'informations et d'idées.

Au-delà du lecteur-consommateur peut-on espérer voir s'affirmer le lecteur-participant? Témoin d'un événement, au courant d'une situation, frappé par une lecture, mémoire vivante d'un pan de notre histoire, encyclopédie dans un domaine particulier, il pense à DP. Sans nécessairement écrire un article — quel pensum pour beaucoup — simplement en informant la rédaction. Acquérir en quelque sorte le réflexe DP. Pour que le journal vive.

Jean-Daniel Delley

liste. Sous la responsabilité d'un maître en rigueur et déontologie professionnelles: Laurent Bonnard. La preuve qu'il n'est pas infanticide, ni DP orphelin.

FC et DP. Une rencontre où l'un et l'autre font le pari de gagner ensemble, et ont toute la confiance voulue pour y parvenir. FC et DP ont aussi autre chose en commun: une certaine fierté d'avoir osé, et la volonté de réussir.

Autant de gages pour l'avenir du journal. Et pour celui des lecteurs.

Yvette Jaggi

présidente du Conseil d'administration
des Editions Domaine public SA

POUR NE PAS PRENDRE CONGÉ

Ils sont fous, ces gens!

Rêver? Tout à fait d'accord! Par exemple, rêver en couleurs d'un grand quotidien de gauche en Suisse, voire en Suisse romande, capable de secouer intelligemment le conservatisme dominant, publié avec l'appui tolérant des partis socialistes et des syndicats, réunissant autour de lui assez de lecteurs prêts à payer le prix juste pour une presse différente.

Ce rêve-là, pourtant usé à force d'avoir servi (combien de commissions, combien de groupes de travail!), fait tout de même encore du bien lorsque, à l'analyse du fonctionnement de la démocratie, se révèle crûment le tableau des forces en présence: une gauche réduite le plus souvent à chuchoter ses idées, alors qu'«en face», les haut-parleurs sont branchés pour le moindre des discours de cantine. «Domaine Public», format hyper-réduit, environ

3000 abonnés: rien à voir avec le rêve du grand soir des rotatives. Et pourtant — c'est une des choses que j'ai eu tout loisir de découvrir pendant toutes ces années de collaboration avec l'équipe bénévole du journal, de voisinage avec ses lecteurs et amis — on imagine mal la dose de travail, de persévérance dans la réflexion, d'obstination dans la documentation, indispensable pour publier chaque semaine les quelque vingt grammes de DP. Surtout si l'ambition est d'échapper aux slogans, aux modes, aux idées toutes faites, de revenir aux sources pour se forger une opinion, de cultiver l'imagination politique (au sens large) avec une certaine cohérence. Ils sont fous, ces gens de «Domaine Public»!

L'image qui s'impose, c'est Sisyphe remontant sans fin son rocher. Il y a vraiment beaucoup de cela dans cet acharnement à prendre, malgré tout, la parole; à gagner, année après année, les moyens de glisser régulièrement une note, discordante au besoin, dans le concert des médias; à refuser, numéro après numéro, de «la boucler». Chapeau. Bien sûr, les contreparties existent: le plaisir d'écrire et la perspective d'être lu; et par-dessus tout la confiance des lecteurs, encouragement permanent, clef de voûte de l'édifice, véritable capital de l'entreprise.

Trêve d'attendrissement sur le ménage du journal. Le mérite de ses fabricants, si impressionnant soit-il, ne garantit pas, à lui seul, l'intérêt de l'expérience de DP. Il y a cette ambition de durer dans une formule qui a fait ses preuves. Et il y a aussi ce double pari qui a passionné un journaliste professionnel, nommé il y a treize ans «rédacteur responsable»: une voix qui soit à la fois de gauche et indépendante; annoncer la couleur, avec la volonté de ne pas abandonner pour cela un pouce d'exigence critique, et particulièrement vis-à-vis des milieux réputés proches ou amis. A suivre.

Laurent Bonnard

CONSTITUTION

Genèse d'un article

Le Conseil des Etats, c'est bien connu, est la conscience juridique de la Suisse. Les sénateurs débattent dans le calme, avec pondération. Tout le contraire du Conseil national, impulsif, sensible aux variations de l'opinion publique et aux intérêts particuliers. Bref, la raison et l'intérêt général contre l'émotion partisane et le bavardage. Telle est du moins l'image que la Chambre haute aimerait donner d'elle-même et qui est complaisamment répétée par nombre de commentateurs.

Image sérieusement mise à mal par le récent débat à propos de l'article constitutionnel sur la politique coordonnée des transports. Deux ans de travaux préparatoires en commission n'ont pas empêché le Conseil des Etats de se perdre dans une discussion confuse, reflet de l'incompétence des participants. L'enjeu: la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons; selon le projet du Conseil fédéral, à la première le trafic d'importance nationale, aux seconds le trafic régional. Le Fribourgeois Dreyer est désireux de garantir à l'avenir aussi des contributions fédérales aux chemins de fer privés régionaux. Il propose que, pour le trafic public, Berne et les cantons soient conjointement responsables... Le président de la commission lui fait alors remarquer que cette formulation est contraire au but qu'il recherche. Dreyer rectifie le tir oralement: «La Confédération finance seule...» Le président du Conseil des Etats préfère quant à lui: «La Confédération finance exclusivement...» Sur quoi Dreyer s'écrie que ce n'est pas ce qu'il veut. Le Soleurois Weber aimerait mieux placer «seule» à la fin de la phrase.

Jusqu'à ce que Léon Schlumpf se fâche tout rouge: ce n'est pas ainsi qu'on prépare une norme constitutionnelle, sans savoir exactement quelles sont les implications futures des termes utilisés.